FICHE PÉDAGOGIQUE

Programme

de formation

CornetVincent Ségurel

Programme / fiche pédagogique

Formation atelier pratique :
La conduite d'entretiens disciplinaires : Formation juridique et atelier Théâtre Forum

Présentation

Le cabinet Cornet Vincent Ségurel et le collectif Méta-morphose vous proposent une formation innovante d'une demie-journée, vous permettant d'allier une formation juridique avec une mise en pratique par le théâtre forum, animé par :

- Delphine Monnier, avocat associé en droit du travail pour des apports juridiques essentiels vous permettant de comprendre vos obligations juridiques, avec la délivrance de conseils pragmatiques (à faire/ à ne pas faire) pour mener à bien ces entretiens ;

- Un collectif de théâtre forum, Meta-morphose, composée de comédiens et coach (tous anciens managers). Le théâtre forum ne requiert pas d'avoir déjà fait du théâtre, ni même de vous sentir particulièrement à l'aise en public. Cette pédagogie repose sur l'intelligence collective et le théâtre pour explorer des situations donnant lieu à des problématiques juridiques.

- L'objectif de cet atelier sera de vous permettre d'acquérir des réflexes juridiques pour adopter la posture adéquate face à ces situations stressantes

La formation s'appuiera à cet effet sur :

- un support pédagogique présentant les points essentiels du droit disciplinaire et les règles juridiques applicables aux entretiens disciplinaires
- un guide pratique conçu comme une « boite à outils » pour la tenue de ces entretiens
- des exercices pratiques seront réalisés en cours de session et en fin de formation pour valider les acquis
- des exercices participatifs lors de l'atelier théâtre-forum afin d'explorer pour chaque typologie d'entretien la meilleure posture à adopter

Publics ciblés

- Managers
- Responsables Ressources Humaines
- Dirigeants de TPE/PME

Pré-requis

Aucun

Objectif(s) pédagogique(s)

- **Trouver** le meilleur comportement à adopter en fonction des entretiens disciplinaires afin de sécuriser vos procédures disciplinaires
- **Appréhender** les différentes règles juridiques propres au droit disciplinaire afin de sécuriser vos procédures disciplinaires et permettre la rédaction de comptes rendus complets et probants.

Contenu

I. Les principes essentiels du droit disciplinaire

A. La prescription disciplinaire
B. Le principe de proportionnalité de la sanction à la faute
C. Les différentes sanctions possibles
D. Illustrations jurisprudentielles de la typologie des fautes et sanctions adéquates

II. Les entretiens disciplinaires

A. L'entretien préalable à une sanction et l'entretien préalable à une éventuelle mesure de licenciement
B. Comment bien préparer ces entretiens ?
C. Conseils pratiques pour le bon déroulement des entretiens préalables à une sanction disciplinaire
D. Conseils pratiques pour le bon déroulement des entretiens préalables à un licenciement pour motif personnel

Durée et modalité d'organisation

- Une demi-journée en présentiel (14h-17h30)
- Nombre de stagiaires maximum : 20
- Prochaines dates de formation proposées : 10 mars 2023

Lieux

La cordée opéra 4 quai jean moulin 69001

Tarif HT par personne

200€ HT/ session par participant
150€ HT/ session si deux participants ou plus de la même entreprise
100€ HT/ session pour les étudiants en gestion des Ressources Humaines

Handicap

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre cette formation ?
Vous pouvez contacter Lucie Giraud, Référent Handicap par téléphone au **02 40 44 70 70** ou par email à formation@cvs-avocats.com afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription doit être finalisée **24 heures avant le début** de la formation

Programme de la formation :

14h :
Accueil des participants –
Présentation du formateur et du Cabinet CVS

- Introduction juridique sur les principes essentiels du droit disciplinaire
- Mise en mouvement par le théâtre
- Mise en situation théâtrale d'un entretien préalable avant sanction disciplinaire
- Interventions juridiques tout au long des expérimentations théâtrales
- Questions/réponses
- Mise en situation théâtrale d'un entretien préalable avant licenciement (différentes typologies de fautes et de licenciement seront abordés)
- Interventions juridiques tout au long des expérimentations théâtrales
- Questions/réponses
- Exercices pratiques- validation des connaissances
- Bilan et évaluation de la formation

17h30

Votre formateur / formatrice

- Avocat Associé et avocat collaborateur du Département droit social du Cabinet de Lyon, Cornet Vincent Ségurel
- Collectif Méta-morphose , acteurs, coach et tous anciens managers

Modalités de suivi et d'évaluation

Pour chaque demi-journée, **une feuille de présence** mentionnant l'ensemble des stagiaires présents, sera émargée par le formateur et les participants.

Une **attestation de présence** sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire présent ayant remis au formateur sa fiche d'évaluation de la formation dûment complétée.

Quelques témoignages :

J'ai dans un premier temps été surpris de voir une avocate participer à l'animation d'un théâtre forum. J'ai trouvé très pertinent le regard juridique qu'elle posait sur les situations. Une manière intéressante de donner des points de repère règlementaire sur le télétravail.
En résumé : un moment avec une belle énergie !

Quelques chiffres

100% de nos apprenants se disent prêts à recommander nos formations à un collègue.

Nous vous invitons à nous contacter par mail à formation@cvs-avocats.com pour connaître nos autres indicateurs en termes de formation.